



CONTRAT DE RIVIERE ET PLAN D' ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS DE LA MEYNE ET DES ANNEXES DU RHONE



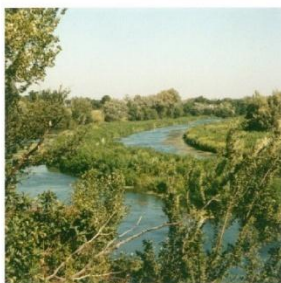
La Meyne à Camaret sur Aigues



La Meyne à Orange



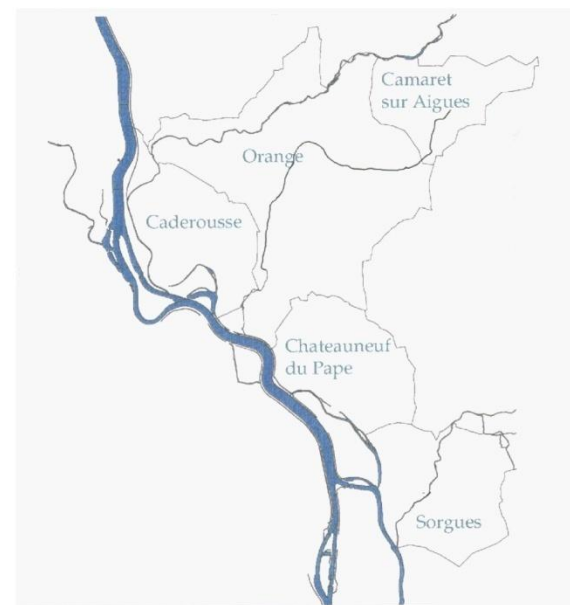
La Lône et le plan d'eau
à Caderousse



Le Bras des Arméniers
à Chateauneuf du Pape



Le Bras des Arméniers
à Sorgues



Comité de Rivière du 5 mai 2011



LES GRANDES ETAPES DE LA DEMARCHE

- 16 juillet 1997 : Signature de la Charte de restauration et validation de la démarche « contrat de rivière »
- 7 juillet 1998 : Avis favorable du Comité National d'Agrément (dossier préalable)
- 22 juin 1999 : Constitution du Comité de Rivière
- 27 novembre 2000 : Validation du dossier définitif par le Comité de Rivière
- 18 janvier 2001 : Avis favorable du Comité National d'Agrément (dossier définitif)
- 20 janvier 2003 : Signature du contrat de rivière
- 2 octobre 2006 : Validation du bilan à mi-parcours et du projet d'avenant
- 28 mars 2007 : Avis favorable du Comité d'Agrément (avenant au contrat de rivière)
- 25 février 2010 : Validation du bilan du contrat de rivière et approbation de l'élaboration d'un 2^{ème} contrat de rivière et d'un programme d'action de prévention des inondations
- 5 mai 2011 : **Comité de rivière : réunion de lancement du 2^{ème} contrat de rivière et du programme d'action de prévention des inondations**

Le Contrat de Rivière de la Meyne et des annexes du Rhône

Comité de Rivière du 5 mai 2011

- I. Rappel du bilan du 1^{er} contrat de rivière : 2003 / 2009
- II. Pourquoi un 2^{ème} contrat de rivière et un PAPI
- III. Rappel de l'organisation du suivi de la démarche
- IV. Etat d'avancement des opérations en cours : 2010 / 2011
- V. Présentation de la méthodologie adoptée (CdR et PAPI)
- VI. Présentation du planning prévisionnel : 2011 / 2012

Le Contrat de Rivière de la Mayne et des annexes du Rhône

Rappel du bilan du 1^{er} contrat de rivière
2003 / 2009

LE BASSIN VERSANT DE LA MEYNE ET ANNEXES DU RHONE

COMMUNES CONCERNEES

Camaret sur Aigues
Orange
Caderousse
Châteauneuf du Pape
Sorgues

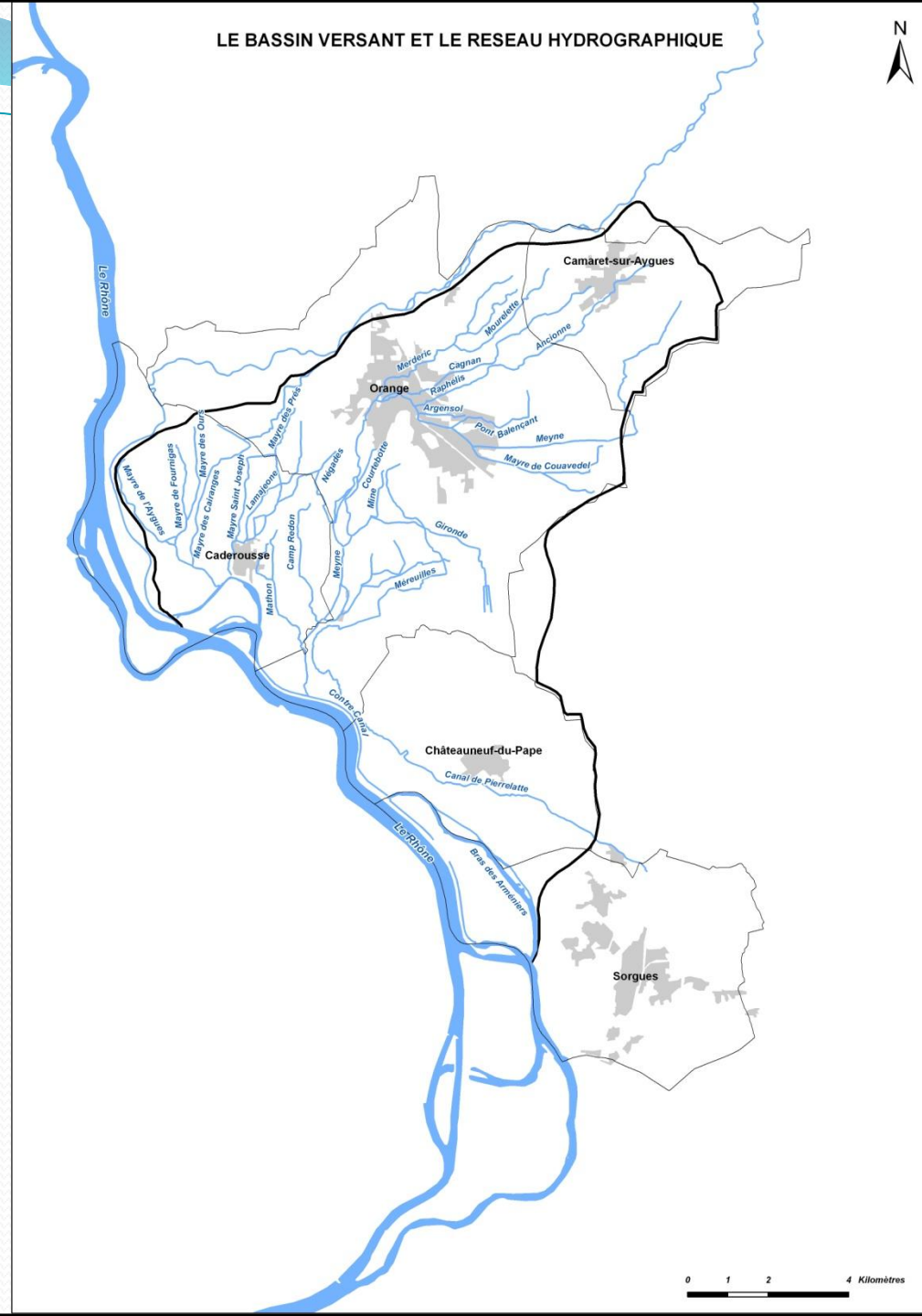
EPCI

CC Pays Rhône et Ouvèze
CC Aygues Ouvèze en Provence

STRUCTURE DE GESTION

ASA de la Meyne
ASA de Camaret sur Aigues
ASA de Caderousse

COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE



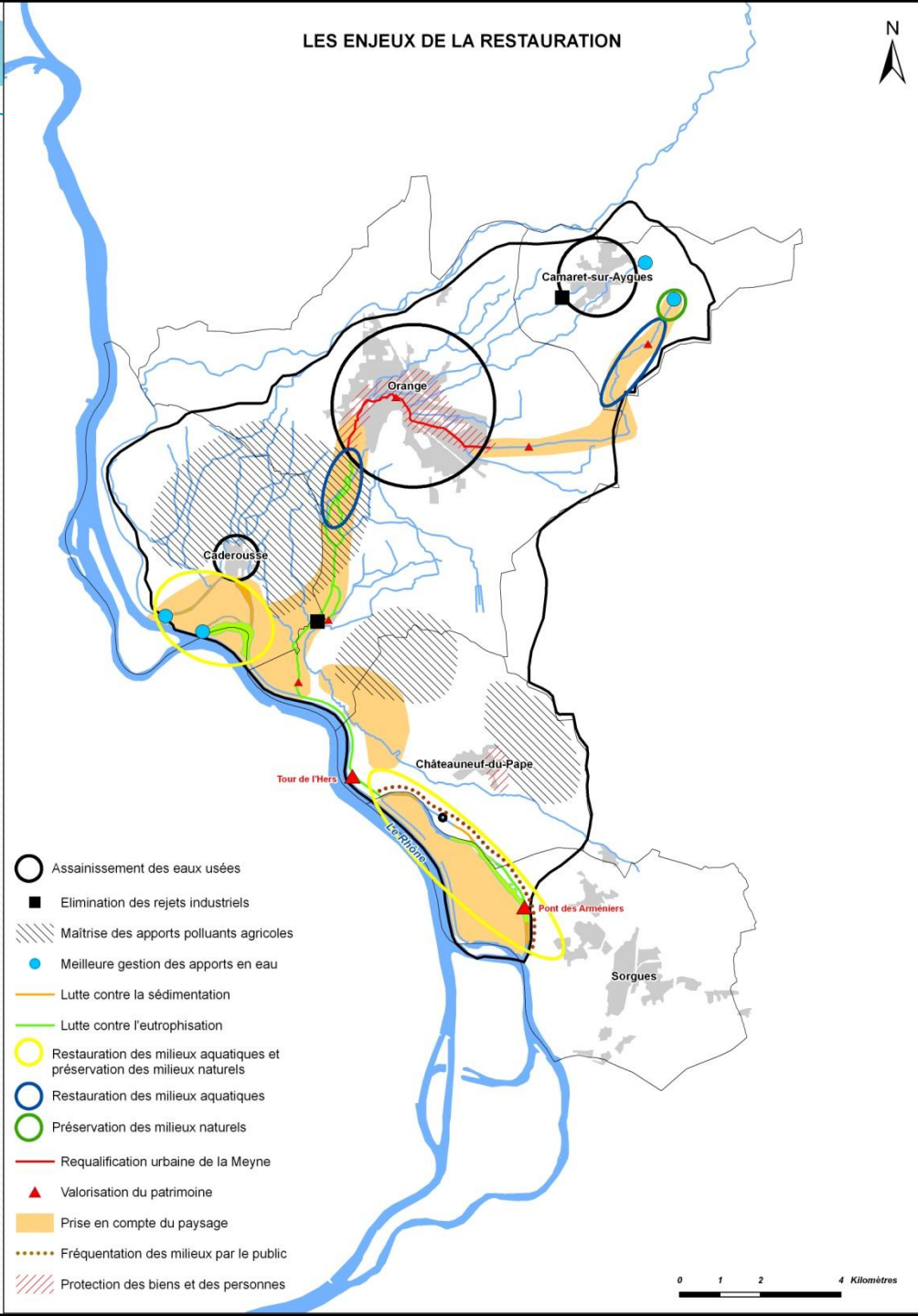
LES OBJECTIFS DU CONTRAT DE RIVIERE

➤ Améliorer la qualité des eaux superficielles

➤ Restaurer et valoriser les milieux aquatiques et les milieux terrestres associés

➤ Gérer le risque inondation avec comme priorité la protection des personnes et des biens

LES ENJEUX DE LA RESTAURATION



Bilan Contrat de Rivière

- 85 % des opérations inscrites engagées :
 - 74 % des opérations terminées (54 actions)
 - 11 % des opérations en cours (8 actions)
- 27 M€ HT engagés :
 - 20 M€ HT investis : opérations terminées
 - 5 M€ HT engagés : opérations en cours
 - 2 M€ HT de travaux complémentaires : dégâts de crue et entretien

Contrat de rivière de la Meyne et des annexes du Rhône

Elaboration d'un 2ème contrat de rivière et
d'un programme d'actions de prévention
des inondations de la Meyne et
des annexes du Rhône

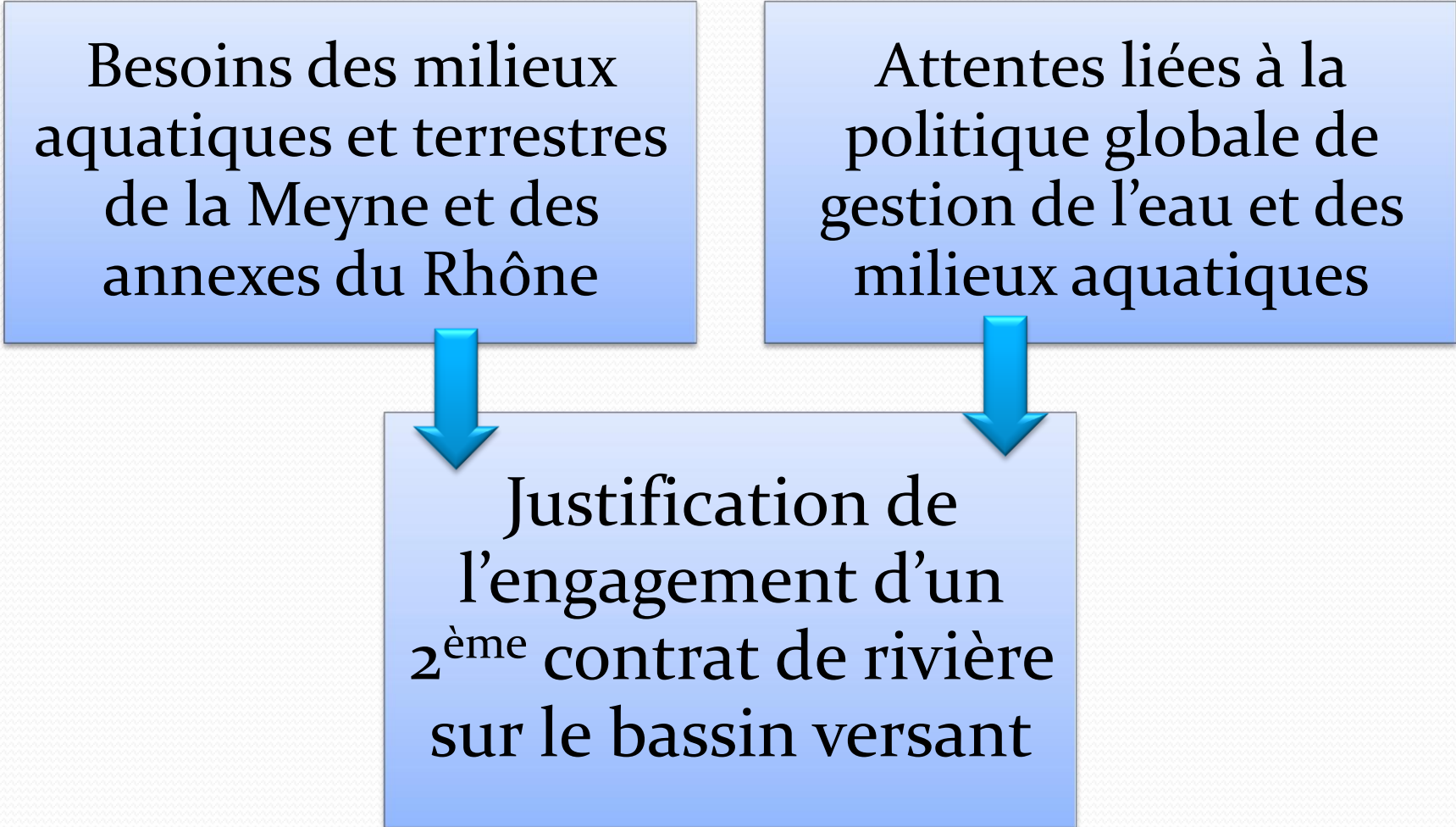
1^{er} Contrat de rivière

- Maintien de la dynamique
 - ✓ Succès certain de la démarche
- Atteinte des objectifs
 - ✓ En bonne voie mais pas totalement atteints
- Pérennisation des investissements
 - ✓ Mise en œuvre et financement de l'entretien
- Poursuite des opérations engagées, encore en cours
 - ✓ Opérations majeures en cours
- Réalisation des opérations pas engagées et/ou reportées
 - ✓ Plusieurs opérations pas réalisées
- Prise en compte de nouvelles opérations
 - ✓ Nombreuses nouvelles opérations identifiées

Engagement d'un 2^{ème} contrat de rivière

Besoins des milieux
aquatiques et terrestres
de la Meyne et des
annexes du Rhône

Attentes liées à la
politique globale de
gestion de l'eau et des
milieux aquatiques



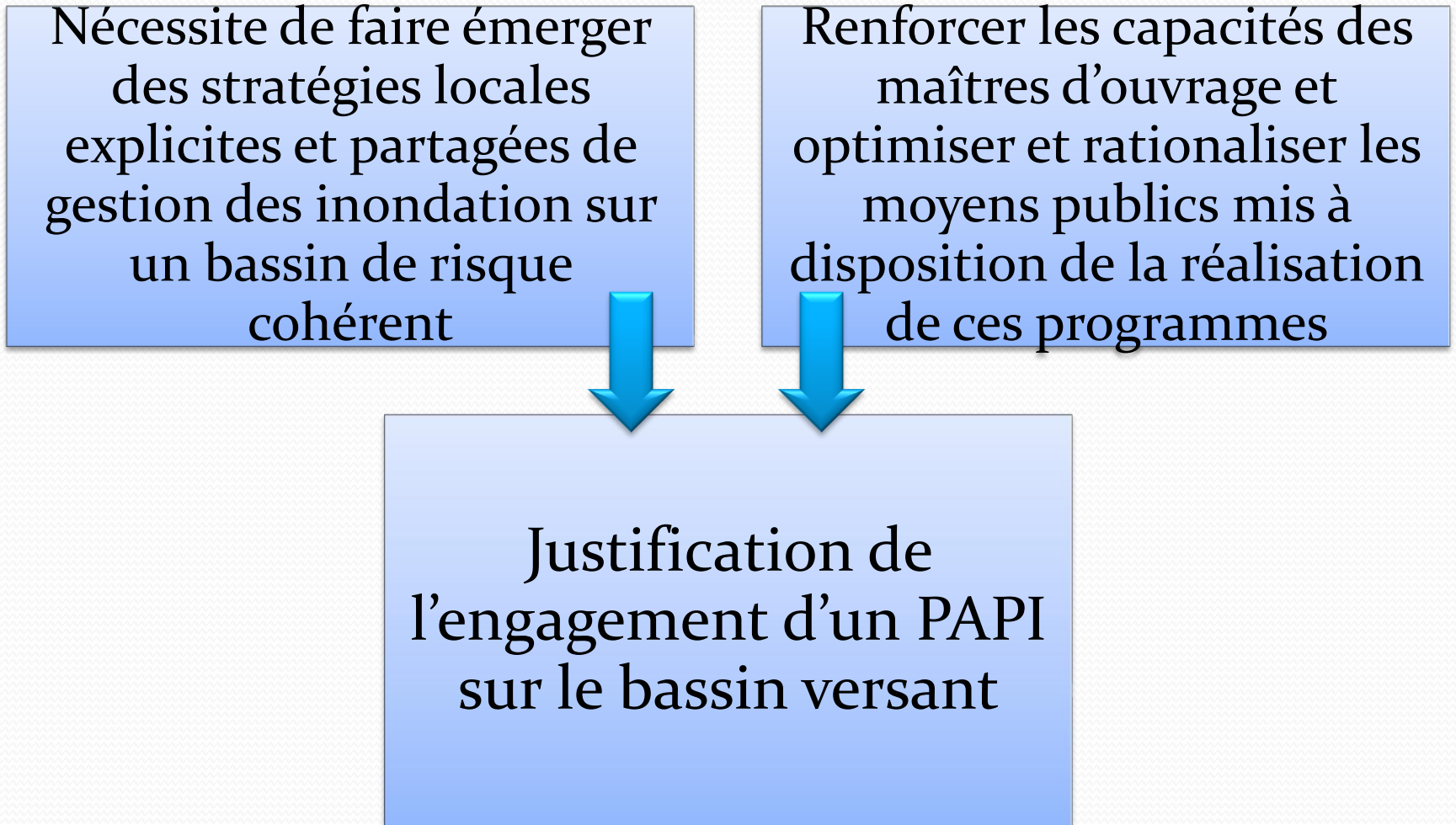
```
graph TD; A[Besoins des milieux aquatiques et terrestres de la Meyne et des annexes du Rhône] --> D[Justification de l'engagement d'un 2ème contrat de rivière sur le bassin versant]; B[Attentes liées à la politique globale de gestion de l'eau et des milieux aquatiques] --> D;
```

Justification de
l'engagement d'un
2^{ème} contrat de rivière
sur le bassin versant

Engagement d'un programme d'action de prévention des inondations

Nécessite de faire émerger
des stratégies locales
explicites et partagées de
gestion des inondation sur
un bassin de risque
cohérent

Renforcer les capacités des
maîtres d'ouvrage et
optimiser et rationaliser les
moyens publics mis à
disposition de la réalisation
de ces programmes



```
graph TD; A[Nécessite de faire émerger des stratégies locales explicites et partagées de gestion des inondation sur un bassin de risque cohérent] --> D[Justification de l'engagement d'un PAPI sur le bassin versant]; B[Renforcer les capacités des maîtres d'ouvrage et optimiser et rationaliser les moyens publics mis à disposition de la réalisation de ces programmes] --> D;
```

Justification de
l'engagement d'un PAPI
sur le bassin versant

Le Contrat de Rivière de la Meyne et des annexes du Rhône

Rappel de l'organisation
du suivi de la démarche

Comité de rivière

(37 membres)

Collège des services et établissements publics de l'Etat

Collège des collectivités locales

Collège des usagers



Comité technique (comité de pilotage)

Maîtres d'ouvrages
potentiels et partenaires
techniques et financiers



Cellule de pilotage

CCPRO

Commune de Camaret sur Aigues

Commune d'Orange

ASA Meyne

CNR



ASA Alcyon

ASA des cours d'eau de Camaret sur Aigues

ASA des mayres et fossés de Caderousse